



DU CERTIFICAT D'ETUDES SPECIALISÉES EN DROIT FISCAL



Structure de
formation

Faculté de Droit
et de Science
politique

Présentation

Certificat d'Études Spécialisées en Droit fiscal

Objectifs

- * Programme lourd de perfectionnement et spécialisation en la matière après un cursus Master Professionnel Droit des Affaires.
- * Méthode pédagogique reposant principalement sur le traitement de cas pratiques, fait par des universitaires et professionnels du droit.

Savoir faire et compétences

Les enseignements sont assurés à 70% par des professionnels du Droit (juristes ou avocats).

Organisation

Contrôle des connaissances

- * Examen oral avec une seule session.

- * Préparation d'un cas pratique sur 1 heure et soutenance devant un jury composé d'un praticien et d'un universitaire durant 20 minutes.

L'obtention du diplôme suppose l'obtention d'une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 aux matières de cours.

Admission

Conditions d'accès

- * Étudiants inscrits ou titulaires du Master 2ème année Juriste d'Affaires/DJCE
- * Étudiants inscrits ou titulaires du Master 2ème année Droit du Commerce International

Public cible

Les Étudiants des Masters Juristes d'Affaires/DJCE et Droit du Commerce International.

Pré-requis nécessaires

Bon niveau en Droit fiscal

Pré-requis recommandés



Droit des affaires – Droit fiscal

Et après

Insertion professionnelle

- * Cabinet d'avocats, département Fiscal
- * Direction des Affaires fiscales des grandes entreprises,
Direction juridique

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Jacques Raynard

✉ jacques.raynard@umontpellier.fr

Corinne Daigneau

☎ +33 4 34 43 30 11

✉ corinne.daigneau@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Droit et de Science
politique

En savoir plus

www.cde-montpellier.com

🔗 <http://www.cde-montpellier.com/>



Programme

Organisation

Séminaire d'une journée (6 heures) :

- * Evaluation de sociétés
- * Cadre juridique et fiscal de la gestion du patrimoine
- * Fusions et opérations assimilées
- * L'abus de droit en matière fiscale
- * L'intégration fiscale
- * La réduction de capital
- * La fiscalité des sociétés de personnes
- * Les apports partiels d'actifs
- * La dissolution de sociétés
- * La fiscalité des LBO
- * Le contrôle fiscal
- * Le droit fiscal communautaire
- * Arrêts de jurisprudence en matière communautaire
- * Contentieux fiscal
- * Fiscalité des donations
- * Apport d'entreprise individuelle en société
- * Fiscalité internationale
- * TVA
- * Fiscalité de la cession d'entreprise